

# Initiative populaire législative cantonale « 1% pour le sport »

Les électrices et électeurs soussignés demandent, par la voie de la présente initiative législative revêtant la forme d'une proposition générale, que **l'équivalent d'au moins 1% du budget de l'Etat (selon charges d'exploitation) soit consacré au soutien des activités sportives.**

Commune de .....

	Nom	Prénom	Date de naissance			Adresse	Signature	

LOI SUR LES DROITS POLITIQUES (LDP) DU 17 OCTOBRE 1984

**Art. 101** <sup>1</sup> L'électeur doit apposer de sa main lisiblement sur la liste ses nom, prénom, date de naissance, adresse et signer.

<sup>2</sup> Il ne peut signer qu'une fois la même initiative.

<sup>3</sup> Celui qui appose une signature autre que la sienne, qui signe pour un tiers ou qui, intentionnellement, signe plus d'une fois est punissable (art. 282 du code pénal suisse).

En matière cantonale sont électrices et électeurs

- a) Les Suissesses et les Suisses âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans le canton ;
- b) Les Suissesses et les Suisses de l'étranger du même âge et qui sont inscrits dans le registre électoral d'une commune du canton, en vertu de la législation fédérale ;
- c) Les étrangères et les étrangers du même âge qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui ont leur domicile dans le canton depuis au moins cinq ans.

L'autorité communale soussignée atteste que les..... signataires ci-dessus sont électrices et électeurs en matière cantonale.

....., le .....

Au nom du Conseil communal :

Sceau communal :

ECHEANCE OFFICIELLE DU DEPOT DE L'INITIATIVE : **20.09.2021**

Comité d'initiative : Les personnes ci-dessous forment le comité d'initiative et sont habilitées à retirer cette dernière par une décision prise à la majorité (art 111 LDP) :

**Jean-Claude Guyot**, Les Geneveys-sur-Coffrane ; **Patrick Erard**, La Chaux-de-Fonds ; **Martine Jacot**, Fontainemelon ; **Jean-Claude Perroud**, La Chaux-de-Fonds ; **Piermarco Zen-Ruffinen**, Neuchâtel ; **Alexandre Houlmann**, La Chaux-de-Fonds ; **Pascal Schluechter**, Boudry ; **Yves Huguenin**, La Chaux-de-Fonds ; **Sylvie Favre**, La Chaux-de-Fonds ; **Souhail Latrèche**, Neuchâtel ; **Sven Engel**, Neuchâtel.

D'autres feuilles d'initiatives ainsi que l'argumentaire peuvent être chargé sur : **www.fenespo.ch**

Les feuilles même partiellement remplies sont à retourner de manière continue, mais au plus tard le **10.09.2021** à : **Initiative 1% pour le sport, Faubourg du Lac 13, 2001 Neuchâtel**